

24-TOURISME

Le secteur du tourisme représentait 4% du Produit Intérieur Brut en 2006, avec un chiffre d'affaire estimé d'environ 54 milliards de F.CFP. L'emploi salarié lié au tourisme était évalué à près de 5 000 personnes en moyenne en 2009, soit 6% de l'emploi salarié total. Malgré son faible poids direct dans la création de richesse, le tourisme est un secteur important pour le développement de l'économie calédonienne. Activité au potentiel élevé de création d'emplois et d'investissement, le tourisme apporte à l'économie des opportunités de diversification et d'aménagement du territoire dans des zones peu développées en termes d'emploi. La Nouvelle-Calédonie possède des atouts pour attirer une clientèle internationale, tels qu'une capacité hôtelière importante, des paysages diversifiés et des lagons classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 2008.

La politique de développement et de mise en valeur touristique du territoire relève essentiellement de la compétence des trois provinces de la Nouvelle-Calédonie. Chacune se dote des moyens économiques nécessaires et mène de nombreuses actions au travers de leurs **organismes de promotion touristique**.

L'aide du secteur public en faveur du développement touristique est vaste et variable en fonction de la nature de l'activité et de l'implantation géographique. On relèvera les aides financières directes des provinces à travers leurs codes de développement respectifs ou leur Société d'Économie Mixte, et de l'État à travers les contrats de développement et le Fonds d'Équipement de la Nouvelle-Calédonie. Il existe également des mesures fiscales, des lois de défiscalisation, des régimes privilégiés à l'importation ou encore des aides à l'emploi.

Le nombre de **touristes** stagne autour de la barre des 100 000 et ne réussit pas à décoller malgré les actions des collectivités, telles que la tenue des "assises du tourisme" en 2004-2005. Ces assises dressaient d'abord un état des lieux du secteur, puis présentaient un plan d'action axé autour du développement de la promotion, de la desserte aérienne et des **infrastructures hôtelières**. À l'inverse des arrivées de touristes internationaux, le nombre de **croisiéristes** augmente. Au total, le nombre de **visiteurs** progresse ces dix dernières années grâce aux croisiéristes.

► **Secteur du tourisme.** Ensemble hétéroclite, le secteur du tourisme reste difficile à cerner. À côté des activités touristiques dites traditionnelles (l'hôtellerie, la restauration), une multitude de services sont également offerts allant de l'activité de plongée sous-marine, à la location de véhicules en passant par les commerces de souvenirs. Les entreprises touristiques sont donc celles destinées à satisfaire les besoins des touristes ou celles dont le niveau d'activité est très directement lié au phénomène touristique. On retiendra : les hôtels, les autres moyens d'hébergement, les cafés, les restaurants, les agences de voyage, les autres activités touristiques, les transports touristiques.

► **Organismes de promotion touristique.** Il s'agit des trois Groupements d'Intérêts Économiques : Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud, Tourisme Province Nord et Destination îles Loyauté. Ces organismes se sont unis sous l'appellation "Pacifique au cœur" pour proposer une offre coordonnée de la destination Nouvelle-Calédonie.

► **Touristes.** Les visiteurs internationaux passent au moins une nuit, et au plus un an, dans le pays. On distingue principalement les touristes venant pour des vacances, de ceux qui viennent pour affaires ou pour des motifs affinitaires (amis, famille).

► **Infrastructures hôtelières.** Voir rubrique 24.4.

► **Croisiéristes.** Les visiteurs qui, soit arrivent et repartent le même jour, soit logent à bord de leur moyen de transport lorsque leur séjour est plus long.

► **Visiteurs.** Ils sont composés des touristes internationaux et des croisiéristes. Les touristes locaux, résidents de Nouvelle-Calédonie, ne sont pas comptabilisés parmi les visiteurs.

SOURCES [1] ISEE, Comptes satellites du tourisme. [2] ISEE, Enquête passagers. [3] PAF

VOIR AUSSI

CCI, *Le tourisme et les loisirs, Le mémento des investisseurs en Nouvelle-Calédonie*, avril 2006.

Organisation Mondiale du Tourisme : www.unwto.org

Province Nord : www.tourismeprovincenord.nc

Province Sud : www.nouvellecaledonietourisme-sud.com

Province des îles Loyauté : www.iles-loyaute.com

Nouvelle Calédonie Pacifique au cœur : www.visitenouvellecaledonie.com

KPMG, *Les Assises du Tourisme de la Nouvelle-Calédonie : Plan de Développement Touristique Concerté de Nouvelle-Calédonie*, 2005.

24.1 GÉNÉRALITÉS

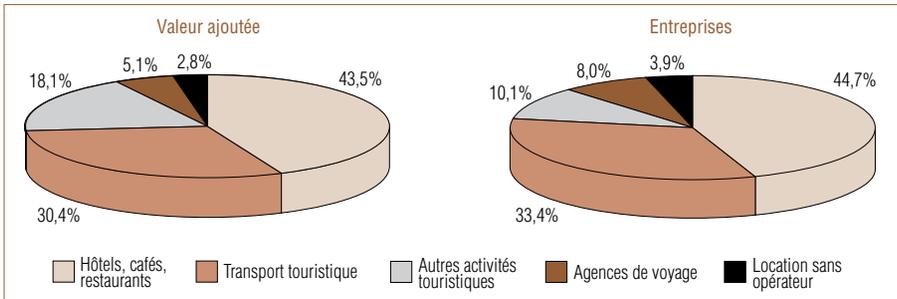
Principales données des entreprises touristiques* [1]

	2000	2001	2002	2003	2004	2005 p	2006 e
Nombre d'entreprises	991	1 035	1 025	1 047	1 095	1 120	1 132
Chiffre d'affaires	37 003	37 752	37 810	42 576	46 456	50 584	53 663
Valeur ajoutée	13 040	13 888	13 364	16 853	19 817	20 736	22 009
Part dans le PIB	3,3	3,5	3,2	3,6	3,9	3,9	3,8

* Entreprises résidentes en Nouvelle-Calédonie et appartenant à la sphère marchande.

Unités : nombre, million de FCFP, %

Répartition de la valeur ajoutée et des entreprises touristiques par activité en 2006 [1]



237

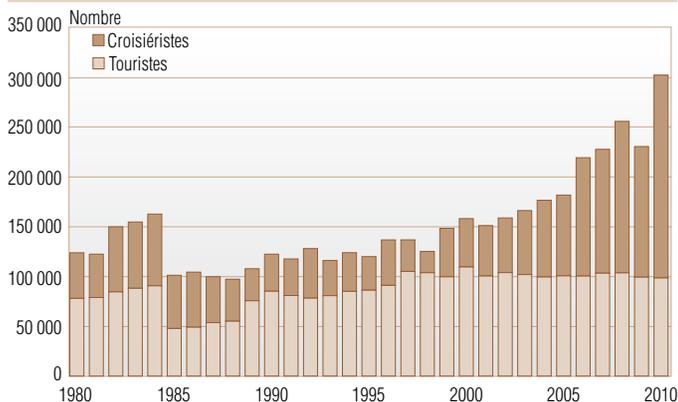
Évolution de l'emploi salarié total lié au tourisme selon l'activité [1]

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008* p	2009* p
Hébergement	696	1 024	1 263	1 366	1 401	1 653	1 814	1 746
Restauration	748	811	832	1 074	1 166	1 346	1 283	1 312
Bars	44	54	26	33	50	46	51	53
Transport touristique maritime	44	35	54	32	64	77	81	88
Transport touristique aérien	547	524	597	658	674	734	787	842
Transport touristique terrestre	23	17	51	80	83	96	107	114
Location de moyens de transport	35	57	37	60	62	64	71	73
Agences de voyages	147	183	195	251	256	256	248	244
Autres activités récréatives	7	26	335	450	477	492	468	452
Duty free	nc	nc	131	nc	nc	nc	nc	nc
Total	2 291	2 731	3 521	4 004	4 232	4 765	4 909	4 924

* Sur les neufs premiers mois.

Unité : nombre

Évolution des arrivées de visiteurs [2 et 3]



24-TOURISME

Le développement du tourisme est assez récent : il a réellement démarré dans les années 1980. Auparavant, dans les années 1960-1970, le “boom du nickel” avait donné une importance prioritaire à l'exploitation minière. Aucune politique de mise en valeur touristique n'avait alors été mise en œuvre. Après les troubles politiques qui ont secoué le territoire en 1984, la fréquentation touristique s'est développée plus ou moins régulièrement pour atteindre son meilleur résultat en 2000 (110 000 touristes). Depuis, la fréquentation s'est repliée pour stagner, en moyenne, autour des 100 000 touristes. Après le choc provoqué en 2008 et 2009 par la crise financière et la récession économique mondiale, le tourisme mondial fait un bond en avant en 2010, notamment dans la région Asie-Pacifique qui établit un nouveau record. Pourtant, la Nouvelle-Calédonie a continué à perdre des **touristes** (1 000 sur un an), du fait d'une forte concurrence des destinations telles que la Polynésie française ou Fidji. En 2011, les arrivées de touristes sur le territoire repartent à la hausse, tirées par les Jeux du Pacifique.

Les résultats de l'**enquête passagers** permettent de dresser les caractéristiques des touristes visitant la Nouvelle-Calédonie. Ainsi, en 2010, le 1^{er} marché émetteur pour la Nouvelle-Calédonie est la Métropole (25%), suivie par le Japon (19%), l'Australie (18%) et la Nouvelle-Zélande (6%). Les autres pays représentent près d'un touriste sur trois. La moitié d'entre eux arrive de pays proches : Wallis et Futuna, Polynésie française et Vanuatu. À noter que les touristes en provenance de Corée du Sud et de la Réunion ou Mayotte progressent, suite à l'ouverture des liaisons aériennes “Nouméa-Séoul” en juin 2008 par Aircalin et “Nouméa-Saint Denis” en avril 2009 par Air Austral.

Les touristes restent en moyenne 20 jours. Les Japonais séjournent le moins longtemps avec 6 jours, contre 11 et 12 pour les Australiens et les Néo-Zélandais ; les Métropolitains le plus longtemps avec 30 jours en moyenne.

Les touristes se caractérisent par une moyenne d'âge faible : la moitié des touristes a moins de 40 ans, mais leur part baisse depuis dix ans, au profit des plus de 40 ans. Près des trois quarts des voyages sont motivés par les vacances et par des visites à la famille ou aux amis. Toutefois, le tourisme d'affaires progresse sur dix ans, passant de 9% en 2000 à 19% en 2010, en liaison avec les partenariats techniques, économiques ou financiers établis à l'international dans le cadre de l'activité métallurgique du territoire.

► **Touristes.** Voir 24.1.

► **Enquête passagers.** Cette enquête, en place depuis janvier 2001, a été élaborée par l'ISEE dans le but de prolonger la diffusion des statistiques touristiques, suite à la suppression des fiches de la Police Aux Frontières pour les ressortissants des pays de l'Union européenne (Arrêt Ravel du 24 juin 1999), sources des statistiques publiées par l'ISEE jusqu'en 2000. Depuis cette date, une fiche facultative et anonyme, annexée au formulaire phytosanitaire, est distribuée aux passagers des avions à leur arrivée à Tontouta.

Cette enquête permet de disposer de nombreuses données statistiques sur les voyages des résidents hors de la Nouvelle-Calédonie : pays visité, port d'embarquement, motif du séjour, durée de séjour hors du territoire, âge, mode principal d'hébergement et mode de voyage.

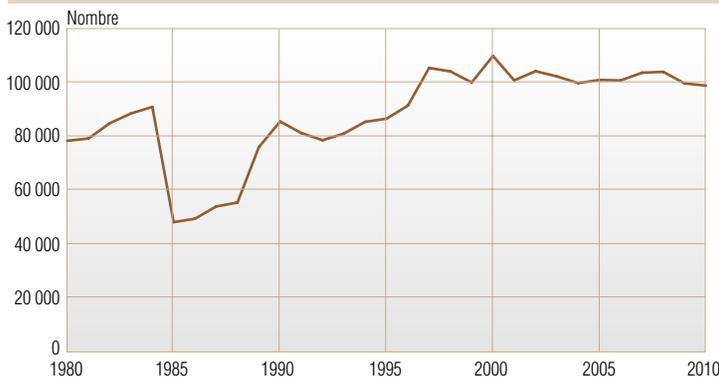
SOURCES [1] ISEE, Enquête passagers. [2] PATA, *Quarterly Statistical reports*. [3] CPS.

VOIR AUSSI

Organisation Mondiale du Tourisme : www.unwto.org
Enquête passagers : www.isec.nc

24.2 FLUX TOURISTIQUES

Évolution des arrivées de touristes [1]



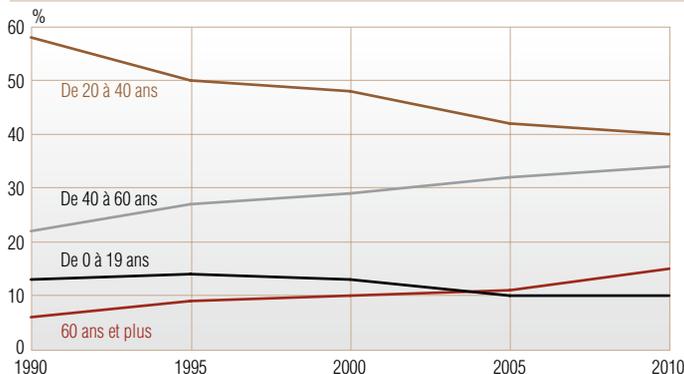
Évolution des arrivées de touristes par pays de résidence [1]

	1980 (a)	1985 (a)	1990	1995	2000	2005	2010
France (Métropole)	17 804	13 391	13 761	24 707	30 702	27 727	24 960
Japon	14 939	17 448	28 350	25 066	31 051	31 486	18 534
Australie	21 588	5 168	17 067	15 325	18 012	16 062	17 551
Nouvelle-Zélande	6 719	3 007	10 373	7 168	9 576	6 328	6 406
Autres	16 990	8 790	15 662	13 990	20 246	19 048	31 111
dont : Wallis et Futuna	///	///	///	///	4 420	5 179	7 059
Polynésie française	///	///	///	///	3 676	4 227	4 940
Vanuatu	///	///	///	///	2 606	2 267	3 652
Corée du Sud	///	///	///	///	57	324	2 043
Réunion et Mayotte	///	///	///	///	367	504	1 946
Canada	///	///	///	///	453	609	1 182
Total	78 040	47 804	85 213	86 256	109 587	100 651	98 562

(a) En 1980 et 1985, il s'agit de la nationalité.

Unité : nombre

Évolution quinquennale de la structure par âge des touristes [1]



Évolution de la durée de séjour des touristes par pays de résidence [1]

	1991	1995	2000	2005	2010
France (Métropole)	36	36	34	33	30
Japon	7	7	7	6	6
Australie	10	9	9	8	11
Nouvelle-Zélande	10	9	9	9	12
Ensemble	14	18	16	17	20

Unité : jour

Arrivées de touristes dans les pays du Pacifique en 2010 [2 et 3]

Hawaï	7 085
Australie	5 885
Nouvelle-Zélande	2 525
Guam (a)	1 053
Fidji	632
Polynésie française	154
Papouasie Nouvelle-Guinée (a)	126
Iles Cook	103
Nouvelle-Calédonie	99
Vanuatu	97
Palau	84

(a) 2009.

Unité : millier

24-TOURISME

Selon les estimations issues des enquêtes sur les **dépenses des touristes** non résidents, ces dépenses auprès des entreprises calédoniennes se sont élevées à près de 17 milliards de F.CFP.

Leur structure, relativement stable d'année en année, laisse apparaître que 30% des dépenses sont destinées à l'hébergement, 29% au transport international, 13% à la restauration, 9% au transport local, 7% aux souvenirs et 4% aux loisirs.

Toutefois, leur structure diffère sensiblement selon le pays de résidence : les Métropolitains dépensent beaucoup moins pour leur hébergement (30%) que les autres touristes (de 45 à 59%). À l'inverse, ce sont eux qui dépensent le plus en restauration (22% de leur budget). De même, les Métropolitains restent les premiers clients des entreprises de transport local, alors que pour les commerces spécialisés en souvenirs et cadeaux, ce sont les Japonais qui sont la clientèle de choix.

En 2009, la dépense journalière moyenne (non compris les billets d'avions pour venir en Nouvelle-Calédonie) est estimée à 5 800 F.CFP par touriste. Mais elle diffère selon le pays de résidence. Ainsi, en 2009, les Japonais dépensent en moyenne par jour 21 500 F.CFP et les Métropolitains 4 700 F.CFP. Pour autant, en tenant compte de la **durée moyenne de séjour** des touristes (laquelle est la plus courte pour les Japonais et la plus longue pour les Métropolitains), la dépense par séjour et par marché est la plus élevée pour les Métropolitains (152 500 F.CFP par touriste et par séjour), suivis des Japonais (122 500 F.CFP), des Néo-Zélandais (119 000 F.CFP) et enfin des Australiens (115 300 F.CFP). Par marché, les Métropolitains représentent 28% des arrivées et 35% des dépenses totales des touristes en Nouvelle-Calédonie. Les dépenses des touristes évoluent en fonction des flux touristiques et du mode de consommation. Globalement, en dix ans la Nouvelle-Calédonie a perdu 10% de touristes, mais les dépenses des touristes n'ont diminué que de 1,5%. Ainsi, la dépense moyenne par touriste paraît avoir légèrement progressé, passant de 156 000 F.CFP par personne en 2000 à 170 700 F.CFP en 2010 (+9%). Toutefois, cette progression étant moins rapide que celle de l'inflation sur les dix dernières années (+20,5%), les touristes ont donc tendance à dépenser moins pendant leur séjour qu'il y a dix ans.

► **Dépense des touristes.** On entend par dépense totale, l'ensemble des dépenses effectuées par les touristes non résidents pour se rendre et séjourner en Nouvelle-Calédonie.

Pour évaluer la recette touristique, et donc la part de ces dépenses qui est effectuée auprès des entreprises néo-calédoniennes, il convient d'enlever les dépenses effectuées auprès d'entreprises non résidentes. S'agissant notamment du transport international, seule l'entreprise Air Calédonie International est concernée pour sa part d'activité réalisée avec des voyageurs non résidents ; Air France par exemple n'est pas, en tant que transporteur, considérée comme une entreprise locale. En revanche, les résultats de la compagnie Air Calédonie International ne pouvant être répartis par marché, l'analyse par lieu de résidence des dépenses des touristes non résidents en Nouvelle-Calédonie se fait hors transport international.

► **Durée moyenne de séjour.** Voir 24.5.

SOURCE [1] ISEE, Dépenses des touristes non résidents, 1995, 2000, 2007.

VOIR AUSSI

Organisation Mondiale du Tourisme : www.unwto.org
Comptes satellites du tourisme : www.isee.nc

24.3 DÉPENSES DES TOURISTES

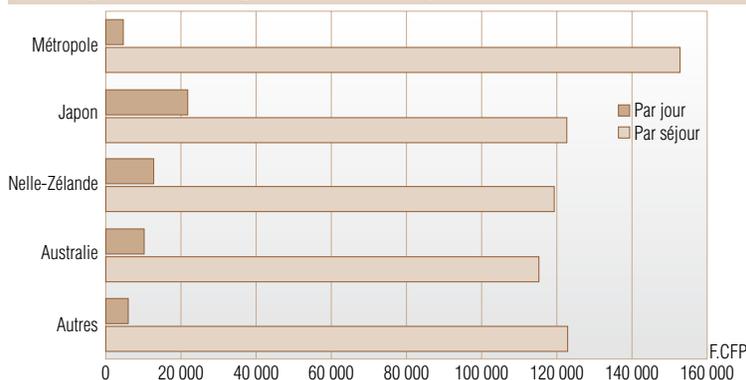
Évolution des dépenses des touristes non résidents auprès des entreprises calédoniennes [1]

	1995	2000	2007	2008 e	2009 e	2010 e
Hébergement	3 652	5 751	5 144	5 021	5 123	5 104
Cafés, restaurants	1 280	2 635	2 293	2 230	2 198	2 138
Transport local	1 084	1 452	1 562	1 594	1 541	1 498
Souvenirs	1 712	2 168	1 284	1 191	1 137	1 118
Loisirs	1 409	529	726	691	687	671
Autres	722	1 821	1 379	1 432	1 386	1 347
Transport international (a)	1 491	2 723	5 811	6 100	5 355	4 944
Total	11 349	17 079	18 199	18 259	17 425	16 820

(a) Air Calédonie International.

Unité : million de F.CFP

Dépense moyenne* par touriste selon le pays de résidence en 2009 [1]



* Hors transport aérien international.

Dépense moyenne* par séjour et par touriste, selon le pays de résidence et le poste de dépense en 2009 [1]

	France (Métropole)	Japon	Australie	Nouvelle-Zélande	Autres	Ensemble
Hébergement	44 314	56 872	68 445	68 570	55 260	51 548
Cafés, restaurants	33 763	17 291	18 807	21 085	20 270	22 113
Transport local	23 944	14 133	10 279	10 754	17 591	15 503
Loisirs	10 366	7 182	5 214	6 193	7 863	6 911
Souvenirs	14 699	22 159	6 009	4 327	7 318	11 438
Autres	25 356	4 703	6 544	8 033	14 517	13 946
Total	152 442	122 340	115 299	118 962	122 819	121 459

* Hors transport aérien international.

Unité : F.CFP

Répartition de la dépense des touristes par pays de résidence en 2009 [1]

	Part dans les arrivées	Part dans les dépenses totales
France	28	35
Japon	19	19
Nouvelle-Zélande	19	18
Australie	7	6
Autres	27	22

Unité : %

24-TOURISME

À l'instar de la desserte aérienne, l'infrastructure hôtelière est une des clefs essentielles pour le développement du tourisme en Nouvelle-Calédonie. Depuis le début des années 1990, d'importants efforts financiers ont été consentis, tant par des intervenants publics que privés, afin de développer et améliorer le parc hôtelier calédonien. L'enjeu est, en élargissant l'offre hôtelière à des établissements haut de gamme, de rendre la destination calédonienne attractive aux yeux d'une clientèle aisée qui faisait jusqu'alors défaut, et de se positionner sur un marché particulièrement concurrentiel. Ainsi de nouveaux hôtels ont été construits (le Méridien de Nouméa, en 1995) ou bien des structures déjà existantes ont été rénovées (Surf Novotel, Nouvata Park Royal, Le Lagon).

Parallèlement à cette hôtellerie classique, il s'est développé sur l'ensemble du territoire un hébergement en gîte rural ou tribal. Le plus souvent en milieu mélanésien, ces petites structures proposent un séjour chez l'habitant, avec un logement traditionnel et une restauration à caractère familial, privilégiant les contacts avec le milieu humain et naturel de la région.

Fin 2010, la Nouvelle-Calédonie comptait ainsi plus de 100 établissements touristiques, allant du gîte mélanésien à l'hôtel classé "5 étoiles" ; parmi eux, trois hôtels "5 étoiles" et trois hôtels "4 étoiles", tous situés en province Sud et encore inexistant il y a une quinzaine d'années. Ces structures offrent un parc de 2 500 unités d'hébergements, soit 40% de plus qu'il y a vingt ans. Les trois quarts de ces unités d'hébergement sont localisées en province Sud, 18% en province Nord et 7% en province îles Loyauté.

Les provinces Nord et îles Loyauté ont développé depuis le début des années 1990 des projets immobiliers et hôteliers destinés à mieux accueillir les visiteurs et à rattraper leur retard en infrastructure touristique par rapport à la Province Sud : Paradis d'Ouvéa, Nengone Village à Maré, Drehu Village à Lifou et Tiéti Téra à Poindimié.

De nouveaux projets hôteliers de grande envergure voient encore le jour en Nouvelle-Calédonie, avec l'ouverture à Nouméa en 2011 du Royal Tera, comportant 108 suites et celle d'un hôtel Sheraton de 180 chambres à Gouaro Deva prévue en 2013.

► **Établissement touristique.** Il s'agit de toute structure pouvant héberger des touristes : hôtels (classés ou non), motels, gîtes ruraux et tribaux ainsi que les structures d'accueil chez l'habitant. Ne sont pas intégrés, l'auberge de jeunesse de Nouméa, les campings, les appartements meublés à vocation touristique loués par des particuliers ou des agences immobilières.

► **Hôtels classés.** Les hôtels reçoivent une classification de 1 à 5 étoiles en fonction de certaines normes de confort et de service. Ce classement est de compétence provinciale ; les critères peuvent donc être différents d'une province à une autre. Aucune classification n'existe pour le moment en province Nord.

► **Unité d'hébergement.** Ce terme regroupe les chambres d'hôtels, les bungalows, les studios ou encore les cases.

SOURCES [1] Bureau du tourisme de la province Sud. [2] GIE Tourisme province Nord. [3] Destination îles Loyauté. [4] ISEE/RIDET, CAFAT.

VOIR AUSSI

Destination îles Loyauté : www.iles-loyaute.com

Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud : www.nouvellecaledonietourisme-sud.com

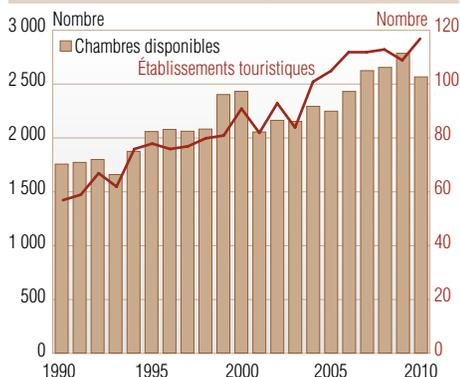
Tourisme Province Nord : www.tourismeprovincenord.nc

Office du tourisme : www.office-tourisme.nc

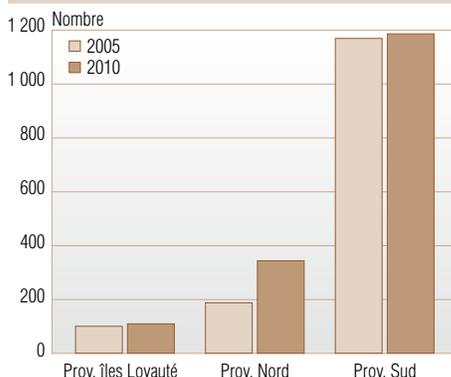
GIE Nouvelle-Calédonie : www.visitnouvellecaledonie.com

24.4 INFRASTRUCTURES HÔTELIÈRES

Évolution de la capacité hôtelière, au 31 décembre de chaque année [1 à 3]

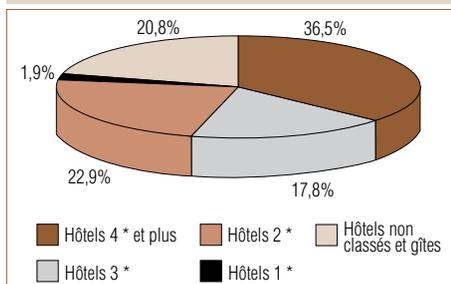


Évolution du nombre de salariés des structures hôtelières* [4]



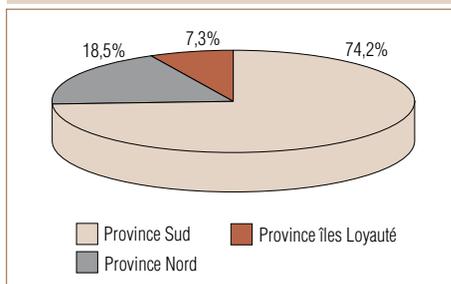
* Au 31 décembre.

Répartition des chambres disponibles par catégorie d'hôtel* fin 2010 [1 et 3]



* Hors province Nord et hors accueil en tribu.

Répartition des chambres disponibles par province fin 2010 [1 à 3]



243

Les principales évolutions du parc hôtelier de Nouvelle-Calédonie depuis 1991

- 1991 Ouverture du Poé Beach Resort à Bourail
- 1992 Ouverture du Malabou Beach à Poum et du Club Méditerranée à Hienghène
- 1993 Rénovation et extension du Kuendu Beach Resort et du Novvata Park Royal à Nouméa
Rénovation de l'hôtel du Vallon Dore au Mont-Dore
- 1994 Ouverture de l'hôtel Casy en baie de Prony
- 1995 Ouverture du Méridien de Nouméa et du Kou Bugny à l'île-des-Pins
- 1996 Ouverture du Drehu village à Lifou et du Nengone village à Maré
- 1997 Réouverture de l'hôtel de l'île Ouen sous l'enseigne du Crusoë
- 1998 Ouverture du Novvata Park Royal II à Nouméa et du Méridien de l'île-des-Pins
- 1999 Réouverture du Surf Novotel à Nouméa après travaux d'extension et du Mocambo
- 2000 Ouverture du Paradis d'Ouvéa, et du Pacifique à Nouméa (extension du Novvata Park Royal)
Fermeture du Crusoë sur l'île Ouen
- 2001 Fermeture du Club Med, qui avait ouvert ses portes à Nouméa en 1979
- 2002 Ouverture du Casa del Sole à Nouméa
Fermeture pour extension de l'Escapade Resort sur l'îlot Maître
Ouverture de l'Ouré Lodge à l'île-des-Pins
- 2004 Ouverture du Coral Palms à l'îlot Maître (ancien Escapade Resort), du New Caledonia hôtel, ancien Caledonia hôtel, fermé depuis 2001 pour rénovation
Fermeture de l'hôtel Casy
- 2005 Ouverture du Ramada Plaza à Nouméa, du Quality Rivland à Païta, de Évasion 130 à Sarraméa
Fermeture du Surf Novotel à Nouméa pour rénovation
Fermeture du Poé Beach Resort à Bourail
- 2006 Réouverture partielle du Surf Novotel
- 2007 Ouverture de La Promenade à Nouméa
- 2008 Ouverture du Tieti Tera Beach Resort à Poinindimi
Réouverture de l'hôtel Koniambo à Koné, après travaux de rénovation.
- 2009 Réouverture après rénovation du gîte de Port boisé qui devient "Kanua Tera ecolodge"
Ouverture de La Néa à Koné
- 2010 Réouverture après rénovation de l'hôtel Le Lagon à Nouméa
- 2011 Ouverture du Royal Tera à Nouméa

24-TOURISME

Les résultats de l'enquête hôtelière révèlent que les touristes internationaux représentent plus de la moitié des clients des hôtels de Nouméa. L'activité hôtelière est fortement dépendante des flux touristiques. En dix ans, la Nouvelle-Calédonie a perdu 11 000 touristes avec comme conséquence directe un recul de 25% des nuitées des touristes dans les hôtels de Nouméa. Ce repli a été compensé par le développement de la clientèle locale. En 2010, la clientèle des hôtels de Nouméa est constituée pratiquement à parts égales de résidents locaux et de touristes internationaux. Ainsi en 2010, la clientèle locale représente presque une nuitée sur deux contre une sur quatre dix ans avant. Pour pallier les fluctuations de la fréquentation touristique internationale, de nombreux établissements hôteliers se sont tournés vers les résidents en proposant des offres commerciales attractives. Même si les nuitées des résidents calédoniens augmentent, elles restent inférieures à celles des touristes. Parmi les touristes internationaux, les Métropolitains représentent 18% des nuitées en 2010, suivis des Japonais (11%), des Australiens (9%) et des Néo-Zélandais (5%). Toutefois, 30% des touristes métropolitains ne restent pas du tout à l'hôtel durant leur séjour, contrairement aux Japonais, pour lesquels l'hôtel est le principal hébergement.

La durée moyenne de séjour dans un même hôtel baisse, passant de 4,5 jours en 2005 à 2 jours en 2010. Toutefois, le comportement des touristes a évolué : conséquence d'une offre qui s'est étoffée au cours des dix dernières années, les touristes fréquentent désormais plusieurs hôtels différents au cours de leur séjour. C'est particulièrement vrai pour la clientèle japonaise, même quand elle reste à Nouméa.

La fréquentation hôtelière des touristes internationaux varie selon le motif et la durée de leur séjour sur le territoire. Ainsi, les Japonais, les Australiens et les Néo-Zélandais, qui viennent peu de temps et pour des vacances, séjournent principalement dans un des hôtels de Nouméa. À l'inverse, les Métropolitains, qui restent en moyenne 30 jours en Nouvelle-Calédonie pour rendre visite à la famille ou à des amis, séjournent davantage dans un hôtel ailleurs qu'à Nouméa.

Les hôtels classés "3 étoiles et plus" participent le plus fortement à l'activité hôtelière (58% des nuitées). Pour autant, ils ont le plus faible taux d'occupation (53%). En dix ans, c'est dans les hôtels "2 étoiles" que ce taux a le plus augmenté (de 54 à 64%).

► **Enquête hôtelière.** Depuis 1982, l'ISEE effectue une enquête mensuelle auprès des hôtels de Nouméa. Cette enquête permet de connaître, chaque mois, les indicateurs de l'activité hôtelière : nombre de clients par pays de résidence, leur durée moyenne de séjour, le nombre de nuitées hôtelières ainsi que le coefficient de remplissage des hôtels.

► **Touristes.** Voir 24.1.

► **Flux touristiques.** Voir rubrique 24.2.

► **Nuitée.** Nombre total de nuitées passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit. La nuitée "statistique" ne doit donc pas être confondue avec le nombre de chambres occupées.

► **Durée moyenne de séjour à l'hôtel.** C'est le rapport du nombre de journées d'hôtel utilisées au nombre de clients concernés durant la période de référence. Elle est calculée par établissement et ne concerne pas la totalité du séjour d'un touriste qui peut en effet avoir changé d'hôtel pendant son séjour.

► **Hôtels classés.** Voir 24.4.

► **Taux d'occupation.** Également appelé coefficient de remplissage des hôtels, c'est le rapport entre le nombre de chambres louées et le nombre de chambres disponibles.

SOURCES [1] ISEE, Enquête hôtelière. [2] ISEE, *Dépenses des touristes en Nouvelle-Calédonie*, 2007.

VOIR AUSSI

Enquête hôtelière : www.isee.nc

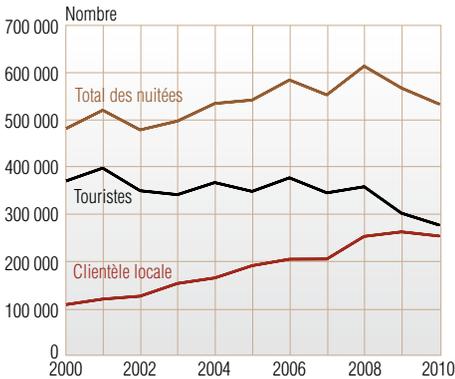
24.5 ACTIVITÉ HÔTELIÈRE

Évolution des nuitées dans les hôtels de Nouméa par pays de résidence, du taux d'occupation et de la durée moyenne de séjour [1]

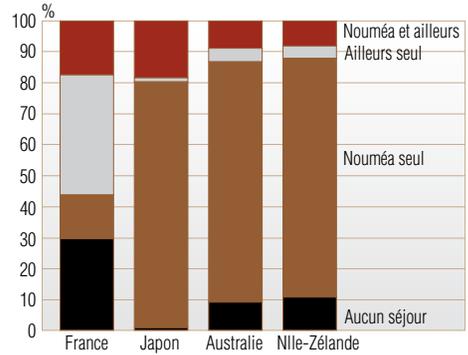
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nouvelle-Calédonie	193 235	206 936	207 254	255 175	264 767	256 019
France (Métropole)	129 863	157 957	95 933	114 097	113 793	97 060
Japon	104 522	97 990	111 440	80 825	62 322	57 168
Australie	65 518	57 591	62 622	78 008	52 926	48 810
Nouvelle-Zélande	19 111	24 154	34 268	35 592	24 579	25 613
Autres	31 365	41 454	43 054	51 711	50 654	50 755
Total	543 614	586 082	554 571	615 408	569 041	535 425
Taux d'occupation	61,3	61,9	60,9	62,3	58,8	57,9
Durée moyenne de séjour	4,4	3,7	2,4	2,9	2,5	2,0

Unités : nombre, %, jour

Évolution du nombre de nuitées par type de clientèle [1]



Séjour des touristes dans les hôtels, par pays de résidence, en 2007 [2]

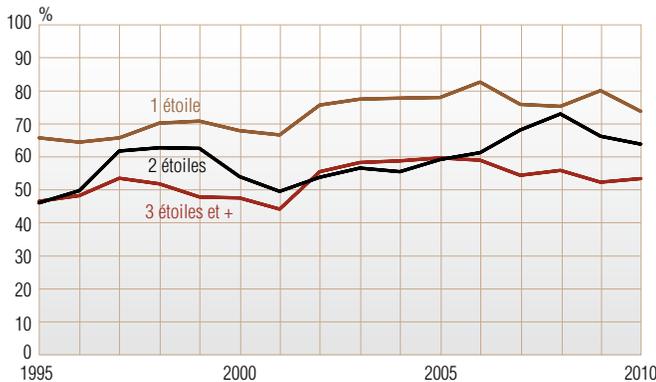


Évolution des nuitées par catégorie d'hôtel de Nouméa et pays de résidence des clients [1]

	1 étoile			2 étoiles			3 étoiles et plus		
	2000	2005	2010	2000	2005	2010	2000	2005	2010
Japon	300	755	910	17 578	9 260	5 058	95 543	94 507	51 200
Australie	805	589	291	24 630	17 208	10 953	63 178	47 721	37 566
Nouvelle-Zélande	340	181	115	8 599	4 927	8 939	37 728	14 003	16 559
France	19 059	19 672	10 754	33 525	34 265	17 835	42 545	75 926	68 471
Autres	4 812	1 067	3 747	13 607	11 378	10 062	9 655	18 920	36 946
Nouvelle-Calédonie	70 071	95 444	58 571	26 162	58 107	95 650	14 456	39 684	101 798
Total	95 387	117 708	74 388	124 101	135 145	148 497	263 105	290 761	312 540

Unité : nombre

Évolution du taux d'occupation par catégorie d'hôtel de Nouméa [1]



24-TOURISME

Le tourisme de croisière est en plein essor ; ce succès mondial profite à la Nouvelle-Calédonie. Ainsi, le nombre de croisiéristes, multiplié par 4 en dix ans, s'élève à plus de 200 000 arrivées en 2010.

Dans la région, les itinéraires des croisières partent essentiellement d'Australie ; huit passagers sur dix sont de nationalité australienne. Plusieurs paquebots intègrent une ou plusieurs escales calédoniennes dans leur circuit, les principales étant Nouméa, l'île des Pins et Lifou. Nouméa est le port le plus visité, en accueillant 40% des croisiéristes venus dans les eaux calédoniennes.

En moyenne, un croisiériste dépense 3 800 F.CFP par jour sur le territoire. Les excursions sont le 1^{er} poste des dépenses des croisiéristes, particulièrement pour l'escale de Nouméa. Elles sont suivies du shopping, qui représente un tiers des dépenses, loin devant l'alimentation et les transports (16%).

Le tourisme de croisière ne peut plus être considéré comme le parent pauvre du tourisme. Il rapporte en effet au territoire 600 millions de F.CFP en 2009, soit trois fois plus qu'en 2000. Sa contribution est seulement 200 millions de moins que celle des touristes néo-zélandais. Même si moins de 20% de la dépense globale des croisiéristes est effectué lors des escales autres que nouméennes, elles constituent des ressources complémentaires à l'activité principale de la population locale.

Outre les dépenses directes des croisiéristes, le tourisme de croisière contribue à la vie économique du territoire par le biais notamment des frais portuaires et logistiques payés par l'armateur et du développement économique des entreprises liés à l'accueil de ces visiteurs d'un jour.

Le développement du tourisme de croisière devrait se poursuivre : des projections économiques effectuées auprès de la clientèle australienne établissent des taux de croissance annuels de 20% jusqu'en 2020. Le développement du tourisme de croisière est porteur de trois enjeux : créer des emplois, et donc des revenus, fixer les populations sur leurs territoires, et apporter des devises à la Nouvelle-Calédonie.

Le développement de ce secteur passe par l'amélioration des infrastructures d'accueil, notamment à Nouméa, telles que l'aménagement de la zone portuaire afin d'accueillir de plus gros paquebots à plus forts tirants d'eau.

► **Croisière.** Elle peut être définie comme un circuit maritime à fin de détente ou d'agrément à bord d'un paquebot ou d'un bateau de plaisance. Ce terme peut s'appliquer à la fois à la plaisance privée, aux tours touristiques (excursions etc.) et aux circuits de plusieurs jours avec escales, à bord d'un navire de plus ou moins grande capacité, en formule "tout compris" (hébergement, restauration et déplacement). C'est cette dernière acception qui prévaut ici.

► **Croisiéristes.** Voir 24.1.

► **Escales calédoniennes.** La Nouvelle-Calédonie est une escale dans les circuits des paquebots de croisière, et non pas une base de départ des itinéraires comme c'est le cas en Polynésie française.

► **Dépenses des croisiéristes.** La dépense moyenne par escale correspond aux achats moyens effectués par les passagers débarquant, quelle qu'en soit la durée. La dépense globale est calculée en multipliant ce montant par le nombre de croisiéristes et par un taux de descente à terre estimé à 92% à Nouméa et à 85% aux autres escales. Les dépenses du personnel de bord ne sont pas intégrées dans la dépense directe des croisiéristes.

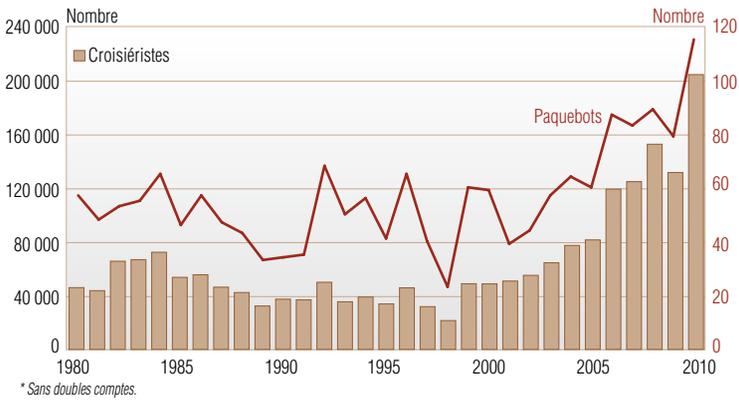
SOURCES [1] PAF. [2] ISEE, Comptes satellites du tourisme ou *Dépense des croisiéristes 2007-2009*.

VOIR AUSSI

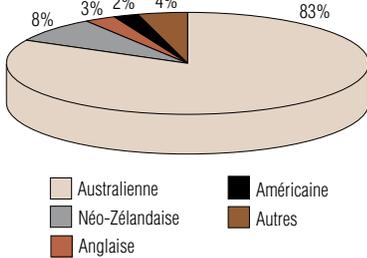
Comptes satellites du tourisme et *Dépense des croisiéristes 2007-2009* : www.isee.nc
Magazine Eclairage, *La diversification économique* : www.nouvellecaledonie.la1ere.fr

24.6 TOURISME DE CROISIÈRE

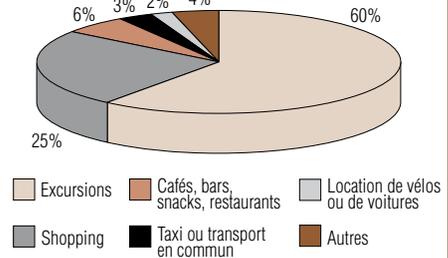
Évolution des arrivées de croisiéristes* [1]



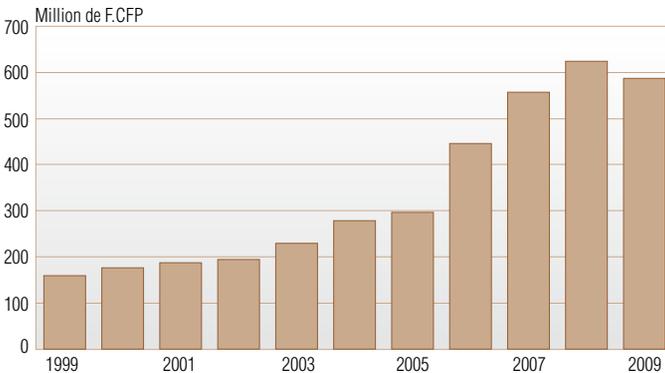
Répartition des arrivées de croisiéristes par nationalité en 2010 [1]



Répartition de la dépense moyenne d'un croisiériste à Nouméa en 2009 [2]



Évolution de la dépense des croisiéristes [2]



Nombre de croisiéristes par escale* [2]

	2007	2008	2009
Nouméa	102 193	114 929	109 431
Île des Pins	75 292	73 462	65 651
Lifou	31 016	44 902	60 323
Ouvéa	41 465	42 843	16 683
Poum / Hienghène	9 531	13 457	11 792
Total	259 497	289 593	263 880

* Avec doubles comptes : les croisiéristes font parfois plusieurs escales en Nouvelle-Calédonie.

Unité : nombre

Dépense globale des croisiéristes par année et par escale [2]

	2007	2008	2009
Nouméa	456 079	512 919	488 382
Île des Pins	47 615	46 457	41 518
Lifou	19 615	28 396	38 148
Ouvéa	26 223	27 094	10 550
Poum / Hienghène	6 027	8 510	7 457
Total	555 558	623 376	586 055

Unité : milliers de F.CFP